
Département
du Doubs

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le dix avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

N° 41/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 avril 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 avril 2019,

Objet de la délibération :Espace Ludique et
Touristique : autorisation de
Programme – Crédit de
Paiement

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	64
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	13
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	79

Résultat du vote

- Pour :	79
- Contre :	
- Abstention :	

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Mareschal Claude à Mme Viprey Chantal, M. Marechal Philippe à M. Bourgon Jean-Michel, M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, M. Maire Pierre à M. Bole Léon, Mme Paquiez Patricia à M. Cagnino Jean-Marc, M. Dard Pierre à Chatelain Claude, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Galmiche Christelle, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Paul Jacques à M. Hebert Guy, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Groshenry Maxime, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard

Procuration**Suppléé(e)s**

M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)s

Mme Berger Danièle, Ms. Dugourd Pascal & Demesmay Maurice

Absent(e)s

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Bardey Philippe, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Danguy Alain, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bonnefoi Frédéric

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la délibération N°37/18 du 05/04/2018 portant le montant de l'Autorisation de Programme de construction de Nautiloue à 13 341 641.11€ TTC et le montant du Crédit de Paiement 2018 à 51 883.95€ TTC.

Considérant l'absence d'écriture en 2018, il convient de reconduire en 2019 l'autorisation de programme de 13 341 641.11€ TTC et le crédit de paiement de 51 883.95€ TTC pour solder l'opération.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

1. Approuve la reconduction de l'autorisation de programme d'un montant de 13 341 641.11 € TTC
2. Vote pour solder l'opération "Espace Ludique et Touristique" le crédit de paiement 2018 d'un montant de 51 883.95 € TTC

Fait et délibéré en séance, le 10.04.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président
Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25200 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190410-41-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019